

Avis voté en plénière du 25 juin 2014

Mieux accompagner et inclure les personnes en situation de handicap : un défi, une nécessité

Déclaration du groupe de la coopération

Mieux accompagner et inclure les personnes en situation de handicap. Le titre de cet avis semble clair, et pourtant certains d'entre nous sont restés interrogatifs.

Bien sûr dans la proposition, il y a le mot « inclure » et non plus « intégrer ». Ce verbe, « inclure », est le mot central de l'avis, sa poutre maîtresse ; et si tout le monde donnait le même sens aux mots, il n'y aurait pas besoin de faire des petits dessins pour expliquer un concept, somme toute assez compréhensible. Si l'intégration suppose un effort d'adaptation de l'individu pour appartenir au groupe social référent, l'inclusion, elle, suppose que ce soit le groupe social qui s'adapte à l'individu, en l'occurrence, au handicapé.

On comprend bien les raisons : essentiellement il n'y a pas de la part du handicapé de refus d'adaptation, mais une impossibilité physique mentale ou intellectuelle, et d'autre part le regard que l'on pose sur lui peut contribuer à son exclusion : si les membres du groupe social regardaient leurs frères handicapés de la même manière que tous leurs autres frères, humains, la condition essentielle de l'inclusion serait gagnée.

Mais voilà, comment faire pour changer le regard des Français ? Comment accueillir la grande fragilité et tous ceux qui sont différents par la naissance ou par accident ?

L'avis évoque des pistes, comme par exemple la sensibilisation de la société pour vaincre les peurs du handicap, dès l'école ou dans le monde du travail, mais l'avis écarte d'entrée de jeu ces « problématiques », « laissant le soin aux sections spécialisées du CESE de développer des avis. »

L'avis crée des envies mais ne permet pas au lecteur de les assouvir, il n'y a rien à enlever, mais on regrette de n'avoir pas approfondi les terrains pratiques et concrets qui favorisent l'inclusion des handicapés comme ceux du logement, ou du travail en milieu ordinaire ou pas, et bien sûr mais dans une moindre mesure, de l'école qui y fait l'objet de remarques pertinentes. Qu'y a-t-il de plus incluant que des logements adaptés mais partagés avec des personnes « ordinaires » à l'image de l'action de nombreuses associations comme « Simon de Cyrène » ?

Qu'y a-t-il de plus incluant que le monde du travail pour peu qu'il s'adapte et se prépare à l'accueil de handicapés (sensibilisation des salariés et formation de « tuteurs ») ? Or cela est possible et ce n'est pas une question d'argent. La préconisation 33 évoque d'ailleurs avec raison la possibilité d'utiliser différemment les financements de L'AGEFIPH ! (4 milliards € depuis sa création). Enfin le monde du travail est une clé pour la formation professionnelle continue, mais aussi pour

l'accessibilité, ou pour l'accès au logement, pour l'obtention de revenus et la participation aux régimes sociaux.

Le groupe de la coopération a voté en faveur de l'avis.